

Relevé d'échanges du Comité de Partenaires Régional Alpes sud

16 décembre 2024 - 14h/17h à Grenoble

Ce relevé d'échanges et le support de présentation sont disponibles depuis le site internet <https://www.laregionvustransporte.fr/contenus/les-documents-des-comites-de-partenaires-regionaux-cpr>

Ce document retrace les interventions faites en séance qui ont été réparties par thématique ci-dessous.

- 1. FEUILLE DE ROUTE MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN : CAP SUR 2035 EN LIEN AVEC L'OUVERTURE A LA CONCURRENCE DU TER**
 - A – UNE CONCERTATION RENFORCEE**
 - B – ENJEU FEUILLE DE ROUTE, CPER, SERM**
 - C – OUVERTURE A LA CONCURRENCE**

Relevé des échanges :

- Les cartes Interrail et rail seront-elles être prises en charge dans l'ouverture à la concurrence ?
Transdev ne le prend pas en charge.

REGION : La question est notée et une vigilance sera portée sur ce sujet.

- 2. ACTUALITES SERVICES AUX USAGERS**
 - A – DROITS ET OBLIGATIONS DU VOYAGEURS (DOV-PRR°)**

Relevé des échanges :

- L'indemnisation est une bonne nouvelle mais il aurait été plus satisfaisant que l'indemnisation ait lieu à partir de 30 minutes au lieu d'une heure.

REGION : Bien que perfectible, la mise en place des indemnisations intervient en application du droit européen.

- B – MODERNISATION DES AUTOMATES DE VENTE**
- C – EVOLUTIONS OURA : LANCEMENT DU MAAS**

Relevé des échanges :

- Le fait qu'il soit impossible d'acheter un billet Léman Pass en gare pose réellement problème, des évolutions vont-elles avoir lieu sur ce point ?

SNCF V : En effet, les billets Léman Pass sont une tarification à départ immédiat dont la durée d'utilisation est de 3 h.

- Pour quelles raisons des trains sont marqués complets et non réservables sur SNCF Connect ? Ne serait-il pas envisageable de supprimer les billets de 1ère classe afin de désaturer le reste du train en cas de forte fréquentation ?

SNCF V : Les ventes sont surveillées chaque jour pour ne pas vendre plus de places qu'il n'y en a réellement. La difficulté réside dans le fait que le TER soit sans réservation. La fréquentation des trains est complexe à quantifier de façon précise. Les ventes de billets en 1^{ère} classe correspondent à une demande importante sur des parcours inter-villes, afin de travailler à bord notamment, et représentent plusieurs millions de Chiffre d'Affaires.

REGION : Le fait que les trains soient affichés comme complets n'est pas satisfaisant. Il convient qu'une alternative soit trouvée.

- *Qu'en est-il de l'harmonisation tarifaire afin de gagner en lisibilité ?*

REGION : Les services travaillent sur ce vaste sujet afin d'harmoniser les 250 tarifications actuelles.

D – BILAN SUR LE PASS RAIL

3. ACTIONS SUR L'INTERMODALITE ET LA MULTIMODALITE

A – TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

Relevé des échanges :

- *Comment le doublement de l'offre car va-t-il s'opérer ?*

REGION : Il s'agit d'un projet qui va émerger à partir de 2025.

B – AMENAGEMENTS DANS LES GARES

Relevé des échanges :

Quelle est la date de mise en service de la halte de Domène ?

SNCF G&C : des études préliminaires complémentaires sont prévues sur Domène et ont une incidence directe sur les phases ultérieures. Il n'y a pas de planning confirmé à ce jour.

- *Sur la ligne 53 (exemple de Saint-Pierre d'Albigny), il faudrait installer des rampes vélos comme en gare de Grenoble.*

SNCF G&C : Plusieurs sujets sont en cours sur la ligne 53 : sur Montmélian, les études sont faites dans le cadre de la suppression de la traversée de la voie piétonne. A Saint-Pierre d'Albigny, la demande est en cours et à Saint-Jean de Maurienne, la rampe est commandée pour le quai 2.

- *Il convient d'installer un abri pluie à St Pierre-d'Albigny.*

REGION : Merci pour cette information, il convient qu'une demande officielle soit transmise à la Région et à SNCF G&C.

C – ACCESSIBILITE

4. BILAN TER

A – BILAN TER 2023 ET 1ER SEMESTRE 2024

Relevé des échanges :

- *Le coût lié aux retards pour les usagers a-t-il déjà été évalué ?*

SNCF V : oui cela représente plusieurs centaines de milliers d'euros.

- *L'entretien des voies doit être obligatoire et donc imposé aux propriétaires des parcelles privées concernées (chute d'arbres sur les voies émanant de parcelles privées). SNCF Réseau et la Région doivent agir plus fermement sur ce sujet.*

- *Quelle est l'évolution de trafic depuis 2019 ?*

SNCF V : Une hausse d'environ 24% a été observée sur l'ensemble du territoire.

- L'interruption de 3 semaines pour travaux sur la ligne Grenoble-Gap au mois de juin est-elle nécessaire ? Il s'agit d'une période touristique, ne serait-il pas envisageable de décaler ces travaux ?

SNCF R : Les travaux sont nécessaires et obligatoires pour éviter la fermeture de lignes. Les équipes ont besoin de coupures continues sur 3 semaines. Le décalage des travaux va être étudié.

B – MATERIEL ROULANT ET INSTALLATIONS DE MAINTENANCE

Relevé des échanges :

- Quelles actions sont mises en place pour pallier les « causes matériels vieillissants » qui génèrent des problèmes de qualité et fiabilité ?

SNCF V : Pour fiabiliser le parc matériel, les interventions sont faites en préventif plutôt qu'en correctif série par série. Les matériels Z24500 et X73500 sont utilisés sur le territoire de façon intensive.

- Pourquoi ne pas rénover les rames Corail à l'image de ce que la Région Grand Est a fait ? Les rames rachetées à la Région Bourgogne sont dans un mauvais état.

REGION : A horizon de mise en concurrence à la fin 2033, il n'y aura plus de matériel Corail afin que le nouvel opérateur ait du matériel neuf. Aujourd'hui, il s'agit d'une organisation transitoire.

- Serait-il envisageable de remettre des crochets pour vélos dans les rames à rénover ?

REGION : L'utilisation des crochets peut être compliquée pour certains usagers dans la mesure où il convient de porter le vélo pour l'accrocher. Aussi, le choix des sangles a été fait. D'autre part, sur certaines lignes la problématique emport est importante, comme sur la ligne Lyon-Grenoble où un nombre conséquent de places assises offertes doit subsister pour faire face aux fréquentations.

- L'expérimentation TER Cyclo est satisfaisante cependant il n'y a qu'une seule rame alors que 2 sont annoncées ce qui pose des problèmes d'emport à bord.

REGION : La remarque est notée. Il est important de noter qu'un trop grand nombre de vélos à bord peut pénaliser les usagers (notamment les PMR), il convient donc de rester vigilant sur ce point. Le sujet vélos en gare nécessite d'être développé : consignes vélos sécurisées, système de location de vélo, système de carte compatible.

- Pourquoi ne pas dédier des rames spécifiques pour les vélos ? Voyager au milieu des vélos est très inconfortable pour les usagers.

REGION : Même si cette solution permettrait de transporter un grand nombre de vélos, l'installation de rames vélos spécifiques en fin de train rallongerait les arrêts. L'impact sur les dessertes et le surcoût seraient bien trop importants.

- Sur les rames Z23500 rénovées, il manque des places pour les valises et les vélos. Il n'y a que 3 places vélos sur un demi-niveau supérieur ce qui n'a rien de pratique. Pourquoi ne pas supprimer des places assises (en nombre suffisant) pour satisfaire les vélos ? Les rames corail sont plus adaptées à des fins touristiques.

REGION : La priorité est d'utiliser les trains pour déplacer des usagers et non des vélos. Un trop grand nombre d'usagers restent sur les quais à certains endroits car l'emport est limité.

- Une charte graphique spécifique ne pourrait-elle pas être utilisée pour la ligne 52 en Tarentaise à l'image du Mont Blanc Express ?

REGION : Non, tous les trains financés par la Région ont le même pelliculage basé sur la charte graphique de la Région ; le montant des rames étant de plus de 10 M€ chacune, la Région souhaite

marquer son identité ; si d'autres entités sont prêtes à financer les acquisitions, à l'image de ce qui existe en Suisse, la question sur la livrée pourra se poser. La ligne du Mont-Blanc Express est en effet une ligne spécifique gérée avec la Suisse.

- *Le mixage de différents types de véhicules roulants est-il possible ?*

REGION : non pas à l'heure actuelle, c'est techniquement très complexe dès lors que la conception des rames ne prévoit pas une couplabilité.

5. PERSPECTIVES

A – SERVICES ANNUELS TER 2025, 2026

Relevé des échanges :

- *Focus TARENTOISE : s'agissant d'un territoire très touristique, il conviendrait qu'il y ait davantage de trains sur la ligne 52 et/ou que les bus soient en correspondance avec les TER ce qui n'est actuellement pas le cas.*

- *Pour quelles raisons des cars sont proposés en heure de pointe alors que des trains circulent sur les heures creuses ? Les trains entre Chambéry et Bourg-Saint-Maurice devraient pouvoir circuler toute la journée.*

SNCF V : les rames circulent selon des roulements qui intègrent les dimensions techniques et surtout des opérations de maintenance qui sont à intégrer (plage de 6 à 8 h). Les suppressions et substitutions sont liées aux travaux indispensables à la circulation des trains.

- *Pourquoi avoir remplacé le train de 4h49 au départ de Moutiers par un bus ?*

SNCF V : Il n'y a pas eu de modification, il n'y avait pas de train sur ce trajet avant.

REGION : Même si la problématique d'emport et de matériel est réelle, il est important de noter qu'il n'y a pas moins de trains sur la Tarentaise qu'avant. Le parc matériel n'est aujourd'hui pas suffisant pour satisfaire toutes les demandes et besoins. Il est aujourd'hui impossible de modifier le plan de transport sans impacter d'autres secteurs. Un travail collaboratif est mis en place pour que des solutions soient trouvées notamment lors des comités techniques.

- *Plusieurs scénarios étaient évoqués pour les travaux Maurienne, qu'en est-il ?*

SNCF R : En effet il y a bien 3 scénarios et une décision devrait émerger prochainement. Les travaux de régénération de la voie entre Montmélian et Modane sont reportés à une date ultérieure.

- *Le report de ces travaux va-t-il induire des ralentissements sur la ligne ?*

SNCF R : Non mais il convient de renouveler les rails (7km) pour l'éviter.

B - PERSPECTIVES

Relevé des échanges :

- *Qu'en est-il du doublement Aix-Annecy ?*

REGION : Le CPER sera signé l'été prochain. L'enveloppe globale de 620M€ ne peut permettre de répondre à tous les besoins. Il convient de concentrer les crédits sur des opérations matures, à l'exemple du secteur de Grenoble où les travaux sont lancés. Sur le secteur de Aix-Annecy, aussi intéressant soit ce projet, il s'agit pour l'instant de phases d'études longues et très coûteuses ; le sujet du financement travaux est décalé au-delà de 2027.

- *L'extension d'offre entre Aix et Annecy via Rumilly est-elle remise en cause ?*

REGION : La demande initiale de la Communauté d'agglomération d'Annecy est d'étendre l'offre entre Rumilly et Groisy. Plusieurs études techniques montrent que la diamétralisation ne fonctionne

pas. D'autres perspectives sont suggérées sur la branche La Roche-sur-Foron/Annecy. Les perspectives à donner sur le territoire sont à creuser.

- Quelles sont les intentions Région sur la liaison Grenoble-Aspres ? Y a-t-il des blocages avec la Région Sud ? Cette liaison est la seule reliant les Alpes du Nord aux Alpes du sud, et est de fait important. Ce dossier aboutira-t-il pour les Jeux-Olympiques ?

REGION : Un travail collaboratif est fait avec la Région Sud. L'objectif est d'être prêt pour 2030, on est donc dans la même dynamique sur ce sujet. Cependant, aucune enveloppe n'a été spécifiée pour l'instant.

Participants (54 présents) :

Région Auvergne-Rhône-Alpes (11) :

Vice-Président chargé des transports : Frédéric AGUILERA

Direction des Mobilités Ferroviaires et Aériennes

Service Pilotage des Contrats et du Matériel : Emmanuel LENGAIGNE, Stéphanie TEXIER, Romain TUET-BUSSEUIL

Services aux Mobilités : Quentin NEUROHR

Service Desserte et Infrastructures Ferroviaires : Alexis LECLERC, Bruno ROBERT, Eric SALIOU

Direction des mobilités territoriales interurbaines et scolaires : Fabrice ARRIGONI, Gilles GALLAND, Catherine GERVASONI,

SNCF Voyageurs (5) : Laurent AUVRAY, Sébastien HERVIER, Armelle LAUGIER, Astrid MAILLARD, Alexia SAMMARTINO,

SNCF Réseau (3) : Blandine CHEMELLE, Séverine LARDELLIER, Veronique SURY

SNCF Gares & Connexions (1) : Arnaud ROSSI

Etat (1) : Céline BUFFET

Elus (2) :

Conseillers régionaux : Vincent GAY

Sénatrice, Conseillère départementale : Frédérique PUISSAT

Citoyens (2) : Valentine COLLE, Jean-Claude GEORGE

COLLECTIVITES (10) :

SMAAG : Vincent CAILLE

DEPARTEMENT 73 : Bernard BARNEOUD

EPCI (2) :

ANCT : Sylvie VIGNERON

APTV : Valentine LOQUAIS, Marie MARTINOD, Lucien SPIGARELLI, Christian VIBERT

Mairie Aime la Plagne : Corinne MAIRONI

Cœur de Tarentaise : Léa BERTRAND, Marie-Pierre FREMIOT

Associations d'usagers (17) :

FNAUT : François BARDINET, Bertrand CHRISTIAN, Alexis GRABIT, François LEMAIRE, Nathalie TEPPE

ARDSL : Didier CHOMAZ,

COLLECTIF TER 53 : Géraldine CHAUMAZ, Philippe DELHOMME, Marika IMBERT

AEDTF : Renaud CONU-EYMIEUX, William LACHENAL, Jean MAURICE

ASULGV : Yves GIMBERT

ADUT : Jean-Claude TERRIER

ADTC : Jérôme REBOUG

Etoile de Veynes : Marie Thérèse HASSID

Syndicats de salariés (2) :

CFT : Francis PLAYT, Jean-Paul ROSSETTO